RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

62300 Lens

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : FAIBLE
MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : IMPORTANT
RADON	sur ma commune : MODÉRÉ

3 Risques technologiques identifiés :

CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	sur ma commune : CONCERNÉ
POLLUTION DES SOLS	sur ma commune : CONCERNÉ
RISQUES MINIERS	sur ma commune : EXISTANT

Risque d'inondation sur Lens

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

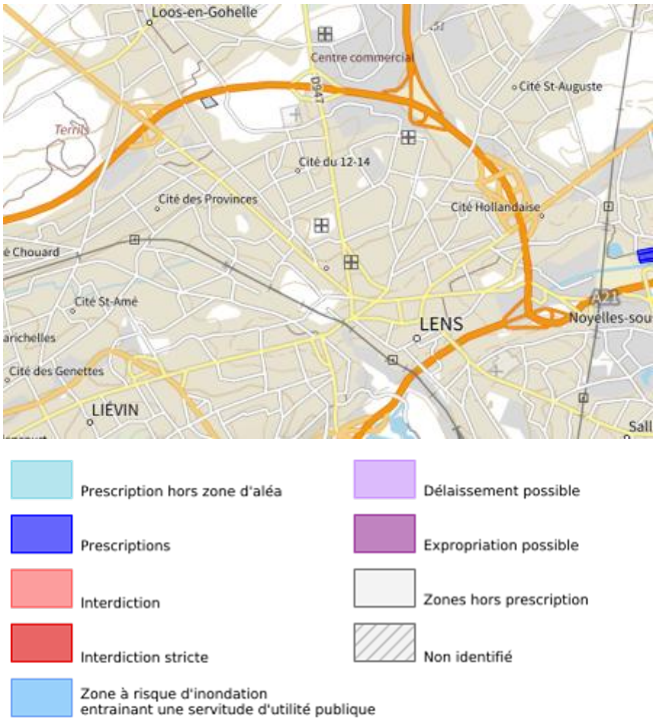

Informations détaillées :

PPRN : PPR - Lens (62DDTM20010066)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Lens a été prescrit sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par ruissellement et coulée de boue
Par remontées de nappes naturelles
Date de prescription : 30/10/2001
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

TRI : TRI Lens

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 62DREAL20140013

Risque d'inondation sur Lens

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1617716A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/08/2015	20/07/2016
INTE0200571A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/08/2002	10/11/2002
INTE0100523A	Inondations Remontée Nappe	29/01/2001	27/10/2001
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900026A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/08/1998	05/02/1999
INTE9400269A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/12/1993	25/06/1994
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/06/1983	08/10/1983

Risque de remontées de nappe sur Lens

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

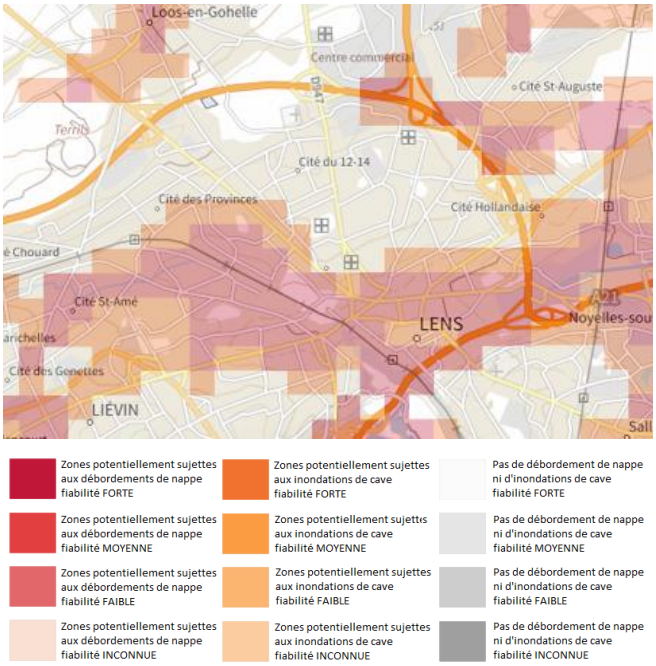

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Lens

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

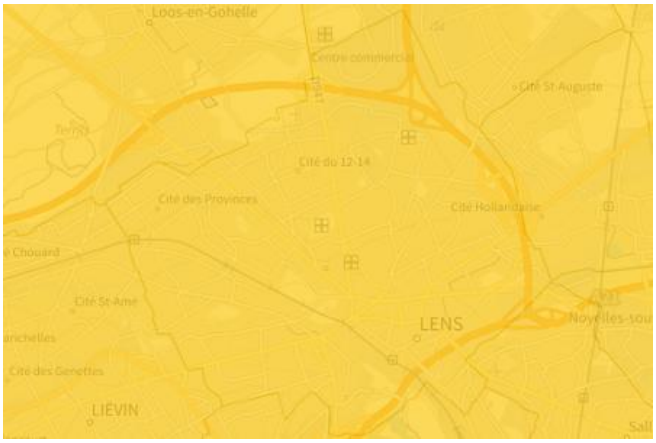

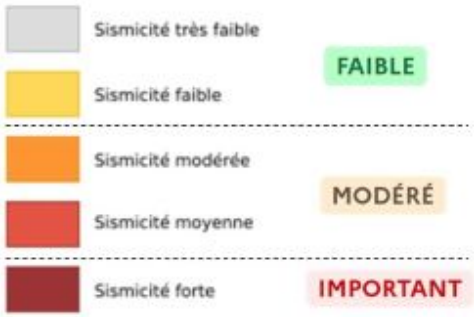

Informations détaillées :

DDRM : DDRM62

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Séisme

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Lens

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

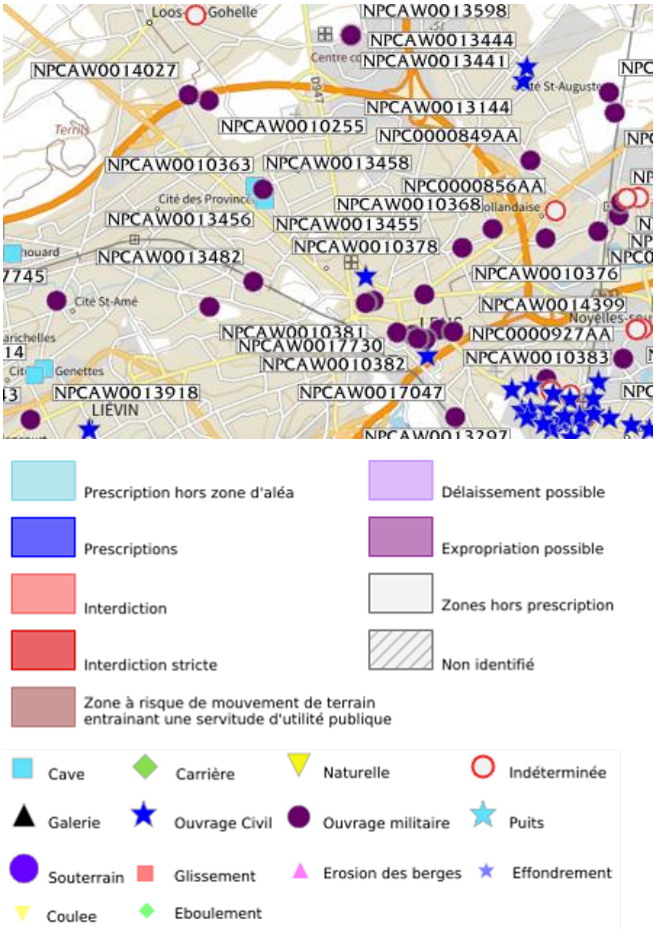

Informations détaillées :

DDRM : DDRM62

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Mouvement de terrain

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Lens

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

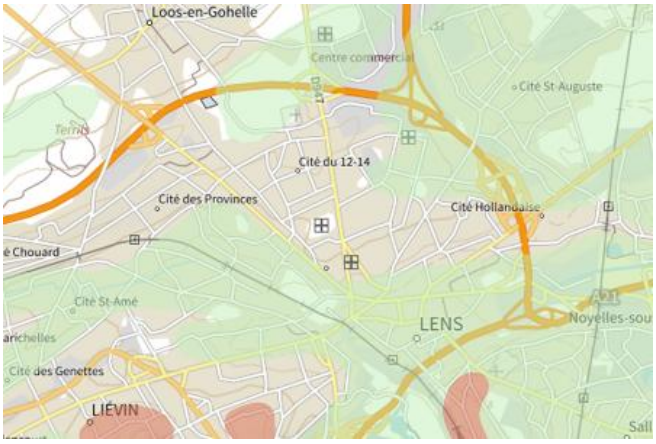

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **3/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9300001A	Sécheresse	01/01/1991	07/02/1993

Risque radon sur Lens

Risque sur la commune MODÉRÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

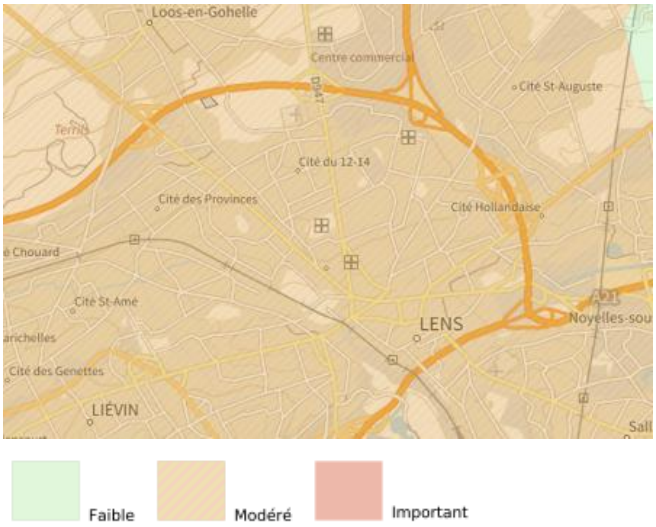

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Lens

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

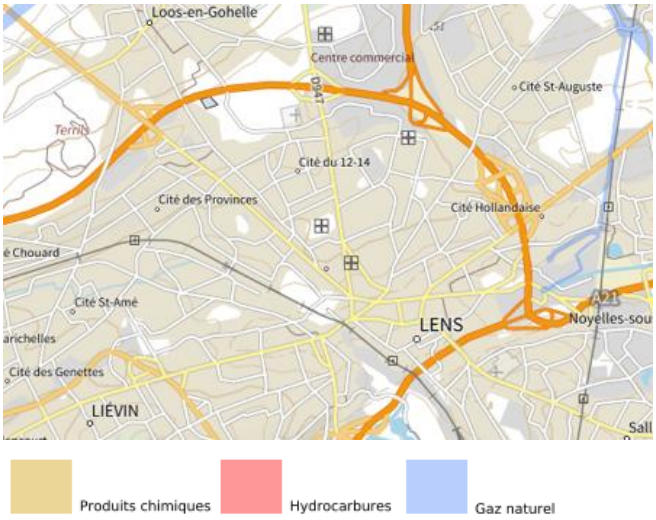

Risque de pollution des sols sur Lens

Risque sur la commune CONCERNÉ

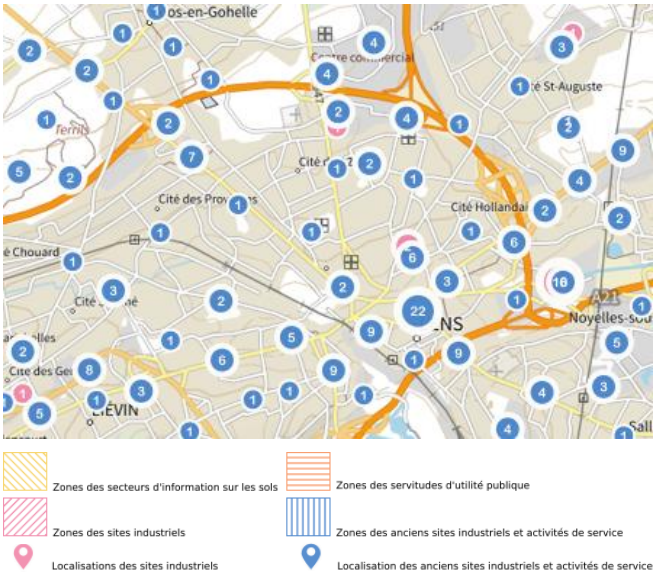

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
  L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 6 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
  Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 112 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

Informations détaillées :

SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque minier sur Lens

Risque sur la commune EXISTANT

A l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, peuvent se produire plusieurs types de risques.
Il y a généralement des mouvements résiduels de terrain : effondrements localisés ou généralisés, affaissements. Les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.
Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses (grisou), émissions de gaz asphyxiants, toxiques ou de radioactivité (uranium ou radon).

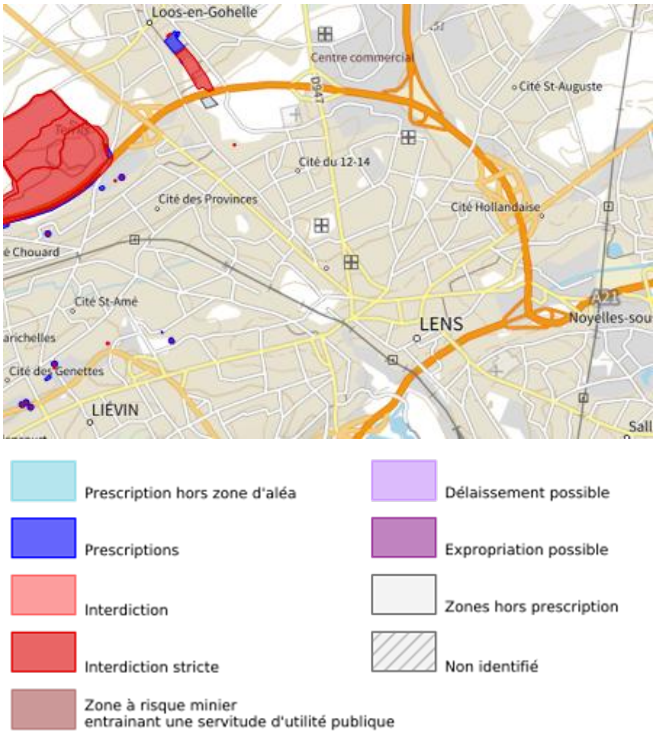

Informations détaillées :

DDRM : DDRM62

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Affaissement minier
- Effondrements localisés
- Tassements

Emissions en surface de gaz de mine

Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

21 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
NPCAW0010363	ouvrage militaire	Lens_1
NPCAW0010368	ouvrage militaire	Lens_5
NPCAW0010376	ouvrage militaire	Lens_6
NPCAW0010378	ouvrage civil	Lens_8
NPCAW0010381	ouvrage militaire	Lens_11
NPCAW0010382	ouvrage militaire	Lens_12
NPCAW0010383	ouvrage militaire	Lens_13
NPCAW0010384	ouvrage militaire	Lens_14
NPCAW0010385	ouvrage militaire	Lens_15
NPCAW0010388	ouvrage militaire	Lens_16
NPCAW0010402	ouvrage militaire	Lens_17
NPCAW0010404	ouvrage militaire	Lens_19
NPCAW0013455	cave	ECOLE_FILLES_1
NPCAW0013456	cave	ECOLE_FILLES_2
NPCAW0013457	cave	ECOLE_GARCONS_1
NPCAW0013458	cave	ECOLE_GARCONS_2
NPCAW0013482	ouvrage militaire	LIGNE_ARRAS-DUNKERQUE
NPCAW0013598	ouvrage militaire	Centre Antoine de St Exupéry
NPCAW0017723	ouvrage militaire	Rue berthelot
NPCAW0017730	ouvrage militaire	Rue de la Paix
NPCAW0017733	ouvrage civil	Place de la république

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

6 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000455401	DME ALMY	Clôturée
SSP000369201	NEXANS FRANCE - Coulées Continues (ex ALCATEL CABLE - LSA)	En cours
SSP000370001	TREFILEUROPE	En cours
SSP000370101	AGENCE D'EXPLOITATION D'EDF / GDF	En cours
SSP000370501	NEXANS FRANCE - Coulées Continues (ex Nexans Copper France, ex SLC)	En cours
SSP000370701	NEXANS	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

112 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4085920	NEXANS France - atelier Tréfilerie	En arrêt	
SSP4085554	DME-ALMY	En arrêt	
SSP3976677	Stock de matériel électrique	Indéterminé	
SSP3976660	Atelier de moulage de matières	Indéterminé	
SSP3976654	Fabrication de sièges, chaises et fauteuils	Indéterminé	
SSP3976640	Usine de plastique	Indéterminé	
SSP3976625	Entrepôt , anc. Travail des métaux	En arrêt	
SSP3976622	Transport routier	Indéterminé	
SSP3976610	Hays Logistique (centre d' éclatement	Indéterminé	
SSP3976608	Garage	Indéterminé	
SSP3976607	Chaudronnerie et tuyauterie	Indéterminé	
SSP3976605	Garage	Indéterminé	
SSP3976589	Association Centre d'aide pour le travail	Indéterminé	
SSP3976583	Centre de transport et d'éclatement	Indéterminé	
SSP3976579	EDF-GDF	Indéterminé	
SSP3976550	Station service du supermarché "	Indéterminé	
SSP3976545	Atelier de constructions métalliques	Indéterminé	
SSP3976542	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3976534	Station service	Indéterminé	
SSP3976528	Agence immobilière, anc. Atelier de	En arrêt	
SSP3976522	Magasin de Quincaillerie	Indéterminé	
SSP3976513	Location de véhicules utilitaires et	Indéterminé	
SSP3976511	Cabinet médical, anc. Pressing	En arrêt	
SSP3976510	Maroquinerie, articles de voyages, anc.	En arrêt	
SSP3976509	Station service "relais Césarine"	Indéterminé	
SSP3976507	Chaufferie du cinéma	Indéterminé	
SSP3976506	Transports en commun (autocars)	Indéterminé	
SSP3976502	Usine de confection	Indéterminé	
SSP3976501	Transformation de matières plastiques	Indéterminé	
SSP3976500	Chaufferie du groupe scolaire Voltaire	Indéterminé	
SSP3976499	Chaufferie de l' école Sainte- Thérèse	Indéterminé	
SSP3976498	Chaufferie de l'école primaire Marie	Indéterminé	
SSP3976497	Station Service Esso	En arrêt	
SSP3976492	Chaufferie de la Piscine	Indéterminé	
SSP3976490	Station Service ATAC	Indéterminé	
SSP3976487	Atelier de tôlerie et réparation	En arrêt	
SSP3976486	Crédit Lyonnais, anc. Pressing nettoyage	En arrêt	
SSP3976484		Indéterminé	
SSP3976483	Pizzeria " le cigalon ", anc. Station	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3976481	Commerce de vins, anc. Station service,	En arrêt	
SSP3976480	Fruits & Primeurs en gros	Indéterminé	
SSP3976474	Station service ESSO	Indéterminé	
SSP3976468	Station service	En arrêt	
SSP3976467	Ambulancier, anc. Garage	En arrêt	
SSP3976464	Magasin de vêtements, anc. Garage	En arrêt	
SSP3976461	Café, anc. Café + Station service	En arrêt	
SSP3976455	Commerce discount, anc. Garage	En arrêt	
SSP3976450	Garage	En arrêt	
SSP3976449	Centre auto Entretien rapide, anc.	Indéterminé	
SSP3976422	Garage, anc.Atelier mécanique	Indéterminé	
SSP3976413	Garage	Indéterminé	
SSP3976407	Pressing	Indéterminé	
SSP3976397	Atelier de travail des métaux et dépôt	Indéterminé	
SSP3976387	Association, anc. Atelier de peinture	En arrêt	
SSP3976383	Fabrique d'objets en étain	En arrêt	
SSP3976354	Garage, anc. Station service + garage	Indéterminé	
SSP3976352	Dépôt de ferrailles et véhicules hors	Indéterminé	
SSP3976278	Atelier mécanique	Indéterminé	
SSP3976274	Location d' automobiles, utilitaires et	Indéterminé	
SSP3976273	anc. Pressing	En arrêt	
SSP3976260	Station de télécommunication	Indéterminé	
SSP3976252	Garage	Indéterminé	
SSP3976250	Vente de combustibles, chargement et	Indéterminé	
SSP3976248	Hôpital de Lens	Indéterminé	
SSP3976243	Atelier chemin de fer	Indéterminé	
SSP3976232	Concessionnaire motos, anc. Garage	Indéterminé	
SSP3976189	Agence immobilière, anc. Garage	En arrêt	
SSP3972967	Terril 68	En arrêt	
SSP3972952	Ateliers de la Gare de Lens	Indéterminé	
SSP3972944	Station Lens Auto	En arrêt	
SSP3972943	Station Mouquet	Indéterminé	
SSP3972939	Garage Wantiez	Indéterminé	
SSP3972937	Cabinet d'experts comptables, anc. Soc	En arrêt	
SSP3972936	Garage Tisermann et Piétrowski	En arrêt	
SSP3972933	Matériaux de Construction Leleu	En arrêt	
SSP3972932	Atelier mécanique et location de	Indéterminé	
SSP3972930	Station service	Indéterminé	
SSP3972928	Pizzeria, restaurant, café (en friche) et	En arrêt	
SSP3972912		Indéterminé	
SSP3972909	Garage	Indéterminé	
SSP3972905	Concessionnaire Ford, anc. Garage Fiat	Indéterminé	
SSP3972894	Supermarché Champion et station	En arrêt	
SSP3972889	Transports, Manutention Pontault Frères	En arrêt	
SSP3972884	L.C.A. contrôle technique, anc. Station	Indéterminé	
SSP3972878	Station service : " le relais lensois"	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3972877	Vieren Ceresbron (dépôt de	En arrêt	
SSP3972876	Café Brasserie " Le Cap Horn ", anc.	En arrêt	
SSP3972873	Usine à Gaz	Indéterminé	
SSP3972870	Chaudronnerie Bracq	En arrêt	
SSP3972859	Teinturerie Bert	En arrêt	
SSP3972858	Usine à Gaz	Indéterminé	
SSP3972854	Charbons, cokes et fuels	Indéterminé	
SSP3972837	Câblerie de Lens	Indéterminé	
SSP3972833	Manez et Boiron : Mécanique	En arrêt	
SSP3972823	Garage (concessionnaire Ford)	En arrêt	
SSP3972820	Entreprise de travaux publics, garage	En arrêt	
SSP3972818	Transport	En arrêt	
SSP3972816	Boucherie Charcuterie, anc. Idéal	En arrêt	
SSP3972813	Pressing	Indéterminé	
SSP3972810		Indéterminé	
SSP3972802	Station service-garage Thirion	Indéterminé	
SSP3972799		Indéterminé	
SSP3972793	Fonderie Libotte, Pollet et Boulvain	En arrêt	
SSP3972791	Câblerie	Indéterminé	
SSP3972789	Fonderie Diéden	Indéterminé	
SSP3972783	Teinturerie Dassonville	En arrêt	
SSP3972782	Pressing Caffenne	Indéterminé	
SSP3972775		En arrêt	
SSP3972774	Tannerie Malaquin Villars	Indéterminé	
SSP3972773	Fonderie Libotte	Indéterminé	
SSP3972772		Indéterminé	
SSP660398	LD AUTO STORE	En arrêt	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS